

Cahiers de l'ASPAN Suisse occidentale, année 7, no 2

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 24

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CAHIERS DE L' ASPAN SUISSE OCCIDENTALE

Les *Cahiers de l'ASPAN – SO* sont l'organe d'information du groupe de Suisse occidentale de l'Association suisse pour l'aménagement national et paraissent régulièrement trois fois par an dans la revue *Ingénieurs et architectes suisses*. Ils sont adressés gratuitement à ses membres.

SOMMAIRE

Editorial

A quoi sert l'ASPAN? – *Michel Jaques* II

Les places dans la ville

La place, élément vital de la cité –
Fulvio Moruzzi III

La Chaux-de-Fonds:
la place Sans-Nom – *Sylvie Moser* VIII

Lausanne: place de la Riponne – *J.-L. Kolb* X

Carouge: la place du Marché –
Pierre Baertschi XIII

Compte rendu

Escapade de la FUS à Barcelone –
Desanka Petrovic XV

Annonces XV-XVI



La Chaux-de-Fonds, maquette du projet Espacité.

Cahier N° **2** Octobre 1989

7^e année – Tiré à part du N° 24/89
de la revue *Ingénieurs et architectes suisses*

À QUOI SERT L'ASPAN?

Au moment où une refonte conséquente s'opère dans la section romande de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national (ASPAN – SO), nous voulons parler de la constitution d'un nouveau bureau du comité, avec, à sa tête, M. Victor Ruffy, conseiller national, et de l'insertion des *Cahiers de l'ASPAN – SO* dans *Ingénieurs et architectes suisses*, il y a lieu de présenter notre organisation et nos actions aux lecteurs attentifs, sociétaires de la SIA.

L'ASPAN est une association suisse de droit privé, sans but lucratif, au service de l'aménagement du territoire depuis la dernière guerre mondiale.

Elle compte à ce jour près de 3000 membres issus des collectivités publiques (589 communes et tous les cantons), des organisations (539 membres collectifs) et des particuliers (1704 membres). Comme toute association fédérative, l'ASPAN est divisée en sections correspondant au découpage linguistique et régional.

Ses buts sont profondément ancrés dans la problématique de l'aménagement puisqu'ils consistent à:

- favoriser l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire;
- mettre en œuvre les moyens pour une utilisation judicieuse du sol;
- œuvrer pour un développement harmonieux du milieu bâti;
- s'engager en faveur d'une meilleure prise en compte des exigences écologiques et d'une meilleure utilisation des ressources naturelles;
- résoudre les problèmes liés au marché foncier.

Nous nous plaçons par conséquent au cœur des préoccupations liées à l'utilisation du sol, problème qui touche chaque individu et qui englobe progressivement une partie non négligeable des attentes de notre société en cette fin de XX^e siècle.

Le sol est en quelque sorte le support de toutes constructions, c'est en cela que nous nous rapprochons des activités des membres de la SIA, chacun à son échelle respective. D'ailleurs, il n'est pas étonnant que l'ASPAN compte dans ses membres plu-

sieurs centaines de sociétaires de la SIA et, parmi eux, un nombre d'éléments des plus actifs dans leur participation et leur engagement.

L'aménagement du territoire est un processus permanent qui exige une préoccupation constante. L'information en la matière joue un rôle capital. L'ASPAN y contribue par ses multiples prestations. Il s'agit en effet de:

– informer à travers les publications techniques et juridiques, les bulletins comme le présent cahier, les expositions – certains d'entre vous se souviennent sans doute de l'exposition sur l'«Habitat groupé» ou sur «Le Corbusier» –, son service de presse et notamment ses articles sur la jurisprudence en matière de police de construction et d'aménagement du territoire;

– former en organisant des cours, des séminaires, des conférences et des journées d'étude comme par exemple sur:

- les friches industrielles,
- habiter en ville – l'exemple de Genève,
- la politique foncière des communes;

– conseiller par des expertises, des consultations à l'intention des collectivités cantonales et locales;

– représenter ses membres auprès des instances fédérales lors de multiples procédures de consultation;

– participer aux travaux de commissions chargées d'élaborer les lois et leur application;

– s'engager dans une collaboration plus étroite au sein des pouvoirs publics et entre autorités en particulier.

L'ASPAN constitue indéniablement une structure d'accueil et une plate-forme où chacun peut faire valoir ses opinions en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la politique foncière, l'habitat, la construction, les équipements publics, etc. Nous ne saurions que recommander à tous d'adhérer à notre association pour être informés... et pour informer.

Il ne nous reste plus qu'à remercier chaleureusement la SIA pour l'esprit d'ouverture qu'elle manifeste à l'égard des *Cahiers de l'ASPAN – SO*.

Michel Jaques

Bureau du groupe Suisse occidentale

Victor Ruffy, président
Arlette Ortis, vice-présidente
Beat Plattner, secrétaire
Garbaccio 7, 1950 Sion
Jacques Bregnard, trésorier
Chèques postaux
10-11902 Lausanne

Rédaction des Cahiers ASPAN – SO

Geneviève Calpini, rédactrice responsable
ASPAN, Schänzlihalde 21, 3013 Berne
Tél. (031) 42 64 44

Comité de rédaction

Michel Jaques, président
Membres:
Anne-Marie Betticher, Jacques Bregnard,
Fulvio Moruzzi, Arlette Ortis, Raymond Schaffert

Impression: Imprimerie Héliographia SA, Tivoli 2, 1007 Lausanne, tél. (021) 20 41 41

Dans ce numéro, nous nous proposons de vous présenter une série d'articles dont l'intérêt est de poser le problème de l'aménagement des places dans la ville.

Au plan théorique, documentaire et historique d'abord, l'article de M. Moruzzi pose la problématique de l'espace public en ville; au plan concret ensuite, trois articles nous engagent à mesurer la différence qui se

creuse entre la place ancienne et l'aménagement et la fonction d'une place moderne.

Dans le prochain cahier, nous envisageons d'étendre le débat et de tirer les conclusions qui s'imposent tant aux collectivités, au monde professionnel qu'aux citoyens quant à la réhabilitation de la place et de l'espace public en milieu urbain.

L'ESPACE PUBLIC

La place, élément vital de la cité

En 1910, à la suite de l'assemblée générale de l'Union des villes suisses, qui se tint à La Chaux-de-Fonds, L'Eplattenier¹ proposa à son ancien élève, Charles Edouard Jeanneret de coopérer à la rédaction d'une brochure sur un thème qui était d'actualité à l'époque: l'urbanisme. Le futur Le Corbusier s'orienta aussitôt vers l'ouvrage qui lui semblait la seule référence possible: le livre de Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes*.

Cela pour témoigner de l'impact que le traité du maître autrichien exerçait sur le domaine de la ville. Et pourtant, ce manuel, qui avait la prétention de s'occuper de tout le cadre bâti, n'abordait pratiquement qu'un seul sujet: celui de la place. Ce qui prouve bien l'importance de l'espace public dans la vie de la société et qui confirme l'adage: l'extérieur des bâtiments, c'est l'intérieur de la ville. Et si plus tard, Le Corbusier se détourna de la première source d'inspiration, ce sera pour vouer son admiration à Pierre Patte, l'auteur de *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV* et dans lequel les places royales occupent une part privilégiée.

Le philosophe espagnol Ortega y Gasset va encore plus loin que Sitte². Il prétend que

«la ville est avant tout cela: des petites places, l'agora, le lieu de conversation, de dispute, d'éloquence, de la politique. A la limite, la ville classique ne devrait pas avoir de maisons mais uniquement les façades nécessaires à fermer une place, scène artificielle que l'animal politique délimite sur l'espace agricole.

»La ville classique naît d'un instinct opposé au domestique. On construit la maison pour y vivre dedans, on fonde la ville pour sortir de la maison et se réunir avec ceux qui sont également sortis de leur maison.»³

La conception de la ville d'Ortega est toute méditerranéenne. Elle accorde la primauté au lieu de rencontre au point de reléguer très loin, voire de faire abstraction de la maison particulière. En effet, c'est cette ville où la vie publique a joué un rôle primordial, qui a donné une impulsion déterminante au développement de la cité.

Ce sont les éléments énumérés plus haut qui composent la ville.

Et en définitive, les souvenirs que nous gardons des cités concernent les symboles isolés qui les caractérisent et les impressions que nous en retirons se réfèrent très souvent à la qualité de leurs espaces publics et à l'ambiance qui y règne.

D'où la nécessité d'approfondir le sujet d'un bref rappel historique.

Survol historique

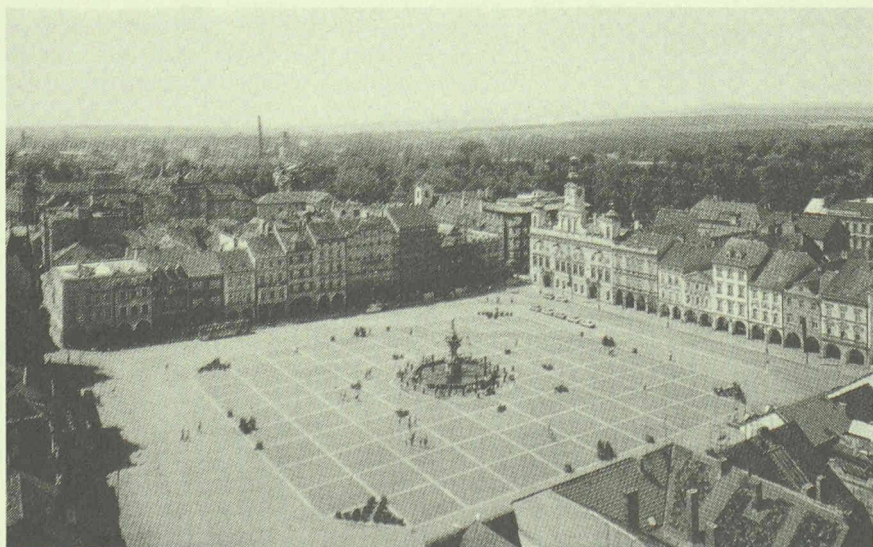
L'espace de l'échange a subi tout au long des siècles une évolution constante et a passé progressivement du terrain vague destiné au troc au haut lieu de la vie civique et culturelle.

Avant l'industrialisation, les échanges se faisaient en général entre la campagne ou la mer productrices de biens et les bourgades ou les villes consommatrices.

Le lieu des transactions était souvent situé à l'entrée des agglomérations, à l'instar de quelques merveilleux exemples qui ont été conservés comme au Maroc devant la porte de Bab El Mansour de Meknès.

La porte de la ville n'assumait pas seulement la fonction symbolique d'entrée dans

La splendide place de la ville de Budweis en Tchécoslovaquie.



la cité mais, par sa taille de plus en plus imposante, elle conférait à ce point de convergence le statut privilégié d'espace vital destiné au ravitaillement des citoyens.

Même dans l'Antiquité, le rôle de ce lieu ne se limitait pas à la transaction de biens matériels. C'était l'endroit où l'échange des points de vue allait bon train et où l'opinion des gens avait valeur de référence. Les écritures attestent souvent cette vocation de l'espace précédant les portes. Lavedan rappelle le passage biblique de l'éloge de Booz à Ruth invoquant à son appui le jugement des personnes fréquentant un de ces lieux: «Tout le monde à la porte de Bethléem sait que tu es une femme parfaite⁴.»

En Egypte, dans les cités ouvrières de Kahun et Amarna, la place était dans le premier cas au pied de l'acropole où aboutissait la principale rue commerciale et dans la deuxième elle se situait face à l'entrée de la cité.

Les découvertes archéologiques laissent supposer qu'à Babylone l'espace devant la porte d'Ishtar avait été aménagé avec toutes les caractéristiques de la place.

Et pourtant certains récits font état de places à l'intérieur des villes, aux époques archaïques.

«Assur offrait davantage de places dans la partie sud de la vieille ville, ainsi que dans la ville nouvelle, qui la précède... C'est sur ces places que l'on se rencontre, que se tiennent les marchés et qu'ont lieu les discussions d'affaires... C'est là aussi que se tiennent assis les scribes chargés de rédiger les termes des transactions, que se promènent à la fraîcheur du soir les jeunes hommes qui flânent, les soldats qui ne sont pas de service et que gémissent les mendiants⁵.»

Les espaces libres à fonction religieuse étaient situés dans les enceintes des temples. Ce type d'espace s'est perpétué tout au long des âges et sous les différentes latitudes: des temples égyptiens aux mosquées de l'islam, des sanctuaires bouddhistes aux cloîtres chrétiens et sur les grandes esplanades devant les lieux sacrés actuels.

Agora et démocratie

Ce ne sera toutefois que plus tard que le lieu d'échange aura droit de cité et que la place du marché sera définitivement accueillie au sein de l'agglomération.

Les citadelles qui dominaient les plaines agricoles autour de la mer Egée en Grèce, en Asie Mineure et en Crète, lors des civilisations crétoises-mycéniennes, étaient le siège des rois qui exerçaient un pouvoir sans partage. Mais le palais se rapprochera progressivement des habitants, laissant peu à peu apparaître les places à côté des palais.

Aristote définissait le citoyen comme la personne «qui possède la faculté d'intervenir dans les fonctions délibératrices et judiciai-

res». Et le lieu le plus approprié pour les interventions du plus grand nombre de citoyens était l'agora.

Pausanias de son côté, estimait qu'«une ville n'est pas digne de ce nom qui n'a ni édifices publics ni places».

Incontestablement l'agora est née avec la démocratie.

La démocratie a toujours eu comme corollaire et comme partie intégrante de sa conscience l'artiste en général et les écrivains en particulier. Ces derniers n'émettaient pas que des appréciations favorables à l'égard de ces lieux de rencontre.

Dans la Grèce du IV^e siècle avant notre ère, le rôle de justicier, dans le monde littéraire, était brillamment assumé par Aristophane. Dans ses pièces, il fait souvent la critique du peuple qui d'après ses dires, a un autre comportement que chez lui, quand il délibère sur le rocher de la Pnyx, l'agora d'Athènes. Dans *Les Cavaliers*, la pièce de théâtre qu'il fit représenter en 424, le rôle du peuple est joué par un vieux dont il dit que «quand il est chez lui, il n'y a pas plus malin sur terre. Mais dès qu'il siège sur ce caillou, le voilà bouche bée comme s'il enfilait des perles⁶.» Il faisait allusion ici à la tendance du peuple à se laisser séduire par les démagogues qui haranguent les foules et qui président aux destinées de la société.

La place, un élément urbain anachronique ou réservé aux climats complaisants?

Une idée préconçue situe la place uniquement dans les pays aux climats tempérés ou chez les peuples prisonniers de leur histoire. Rousseau lui-même semble avoir partagé ce point de vue et en fait état dans le *Contrat social*: «Chez les Grecs, tout ce que le peuple avait à faire, il le faisait par lui-même; il était sans cesse assemblé sur la place. Il habitait un climat doux; il n'était point avide; des esclaves faisaient ses travaux; sa grande affaire était la liberté. N'ayant plus les mêmes avantages, comment conserver les mêmes droits? Vos climats plus durs vous donnent plus de besoins: six mois de l'année, la place publique n'est pas tenable; vos langues sourdes ne peuvent se faire entendre en plein air; vous donnez plus à votre gain qu'à votre liberté et vous craignez bien moins l'esclavage que la misère⁷.» Et pourtant, nous trouvons de splendides places dans les pays du nord de l'Europe et plus particulièrement dans les villes hanséatiques ou faisant partie de leur aire d'influence: d'Arras à Cracovie et de Brême à Nuremberg ou plus loin.

Sitte bien qu'admirateur des places d'Italie, ne semble pas déceler une grande différence entre le sud et le nord de l'Europe:

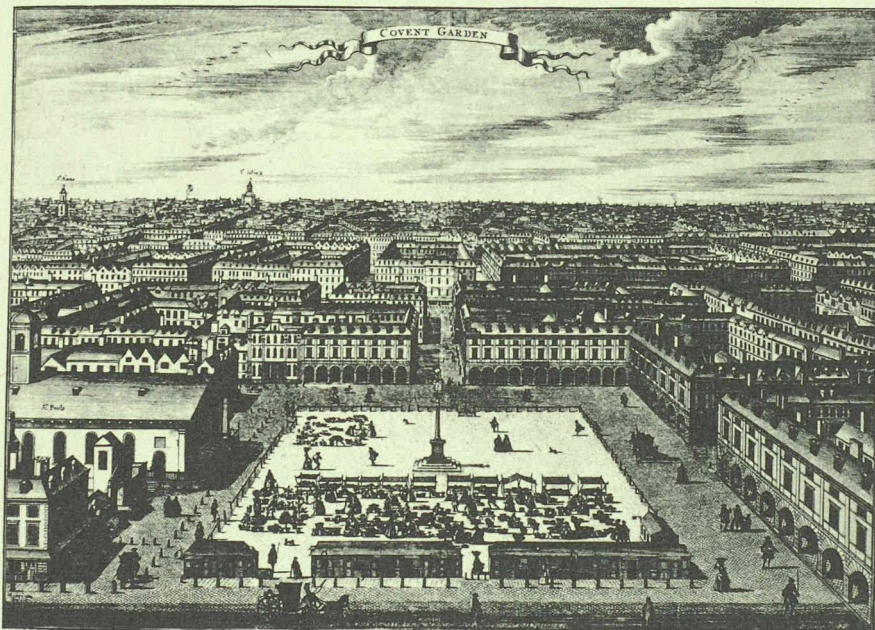
«L'Italie elle-même n'est pas restée fidèle au type de forum antique, précisément parce qu'elle a adopté et contribué à façonner le

LES PLACES DANS LA VILLE

nouveau mode de vie des autres peuples d'Europe. C'est pourquoi la différence entre les aménagements de l'Antiquité et ceux de la Renaissance est considérable aussi bien en Italie que dans les pays du Nord. En revanche, la différence entre le nord et le sud de l'Europe n'est pas importante, à peine du même ordre que celle qu'on observe entre le gothique italien et le gothique allemand, ou entre le style Renaissance de ces deux pays.

La place de Covent Garden à Londres conçue par Inigo Jones en 1631.

(Dessin et gravure de Sutton Nicholls, 1720.)



«La différence la plus importante apparaît sans doute dans la manière de construire les églises et d'agencer les places qui les entourent...»

Si la coutume des flâneries sur les espaces publics semble avoir connu une longue éclipse dans les pays du nord de l'Europe, cela est peut-être dû davantage à la disparition d'espaces appropriés et à l'absence systématique de tels lieux dans les plans d'extension des agglomérations, mais le besoin de contact humain n'est nullement absent chez ces populations.

Giedion, citoyen de Zurich nous rappelle que lors des festivités de l'entrée du canton dans la Confédération suisse, la population avait envahi la vieille ville fermée à la circulation et avait laissé libre cours à sa joie et à ses sentiments d'une manière qu'on n'aurait plus osé supposer.

La fermeture des rues à la circulation, la suppression du parage sur les places historiques et la création de verrières couvrant des lieux de rencontres, animés d'activités diverses et agrémentés de terrasses de cafés, semble offrir de nouvelles possibilités de rencontre dans les pays aux climats rigoureux. Leurs habitants peuvent ainsi prolonger tout au long de l'année des sensations éprouvées sous d'autres latitudes lors des rapides évasions estivales.

L'animation de l'espace

La création d'espaces libres, même conformes aux subtiles règles des rapports entre surface et enclos, avec accès et échappées favorisant l'afflux et l'évasion des usagers, ne donne pas encore satisfaction. Les plus beaux fleurons de la «divina proportione» dans ce domaine ne suffisent pas à drainer les habitants des cités. L'appel dans ces lieux ne peut que s'exercer par les activités qui s'y déroulent.

Derrière les décors délimitant ces espaces, doivent fourmiller d'intenses activités favorisant l'échange: logements, salles de lecture et de spectacle, lieux de culte, commerces.

Les orifices des façades doivent laisser deviner ce qui se passe à l'intérieur des immeubles.

Dans son livre sur «La vie et la mort des grandes villes américaines», Jane Jacobs dresse un éloge pathétique de ce qu'elle appelle «les yeux de la rue».

Les édifices qui bordent les places et les rues doivent s'orienter vers elles. Ils ne doivent ni leur tourner le dos ni leur présenter leurs façades aveugles.

Mais l'urbaniste qui a le mieux saisi le rôle indissociable des activités et de l'espace est probablement Victor Gruen.

Cet émigrant d'origine viennoise, qui fut à l'origine de la création de nombreux espaces publics urbains aux USA, était sensible au fait que la qualité de la vie des villes dépendait, d'un côté des rapports des bâtiments entre eux et surtout de l'espace délimité par ces bâtiments. Il estimait que les caractéristiques qui sont à l'origine des villes étaient avant tout

- la concentration;
- l'intensité de la vie publique;
- un tissu à petits maillons dans lequel les activités humaines s'entremêlaient à proximité immédiate.

Malheureusement de nombreux architectes persistent à voir en lui le père du shopping center au lieu de reconnaître l'humaniste qui a milité en faveur de meilleurs rapports sociaux.

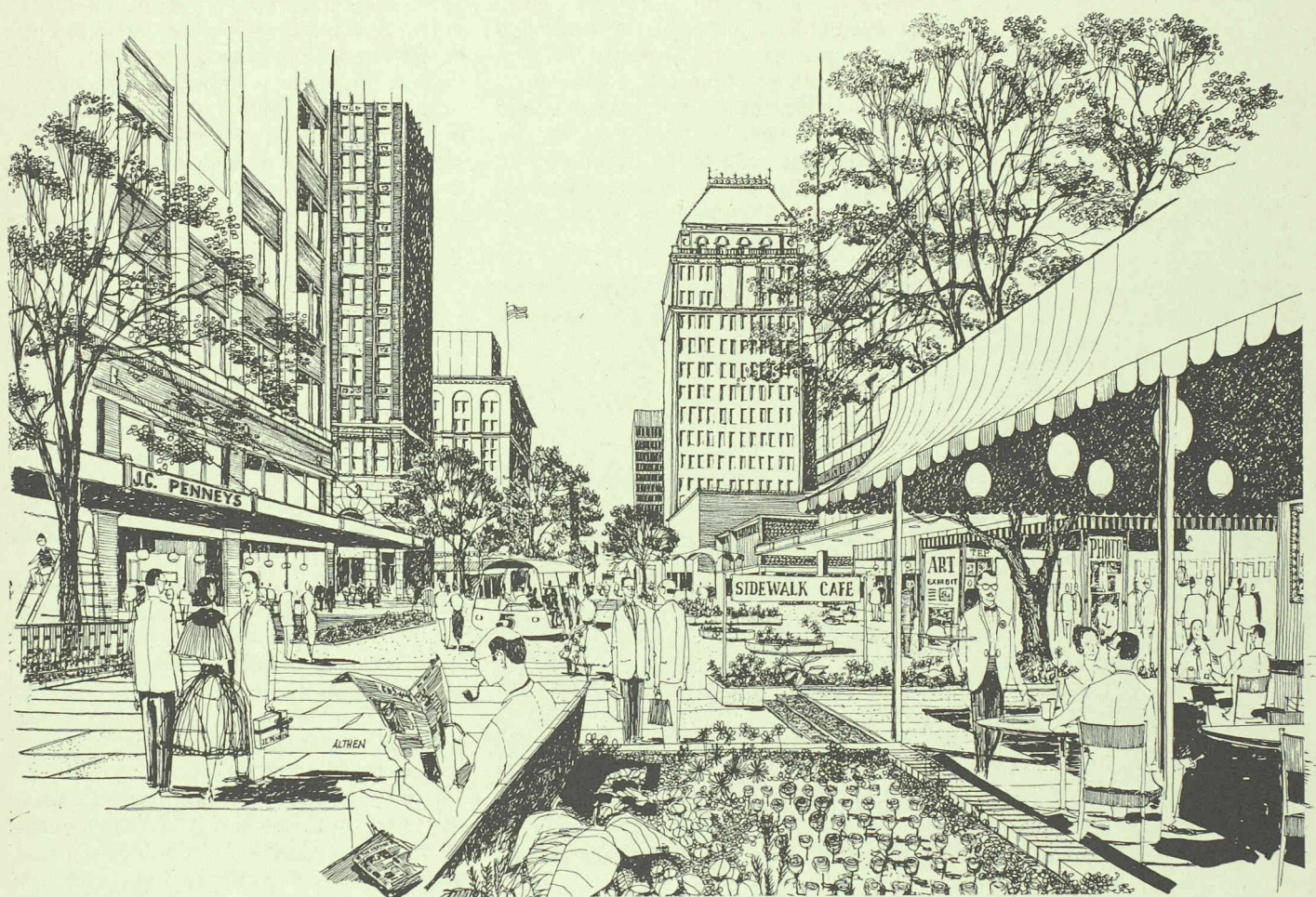
Il faudra bien admettre que la qualité de la vie urbaine découle d'une symbiose entre l'espace architectural et les activités que cet espace accueille et favorise.

Un regain d'intérêt

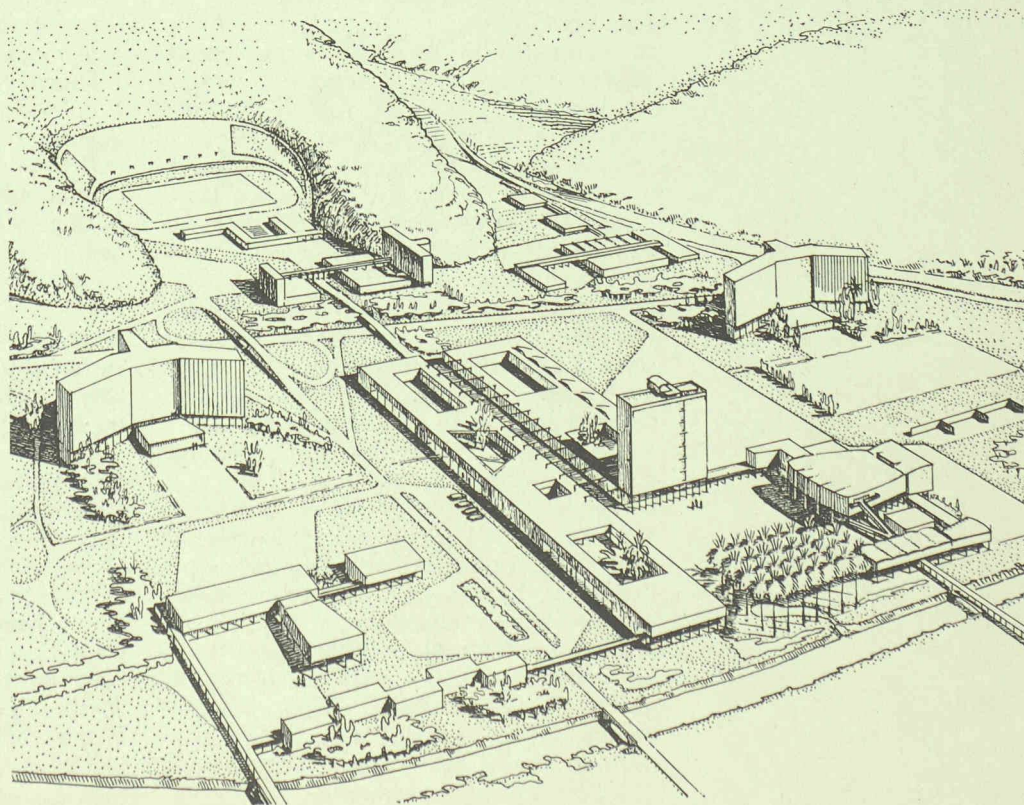
Si la préoccupation urbaine principale de la première moitié du XX^e siècle était l'hygiène physique, celle de la deuxième moitié concerne le manque de communication.

Les espaces favorisant le contact social étaient ou inexistantes ou à l'état embryonnaire dans les cités nouvelles des années 20-40 et avaient été accaparés par l'automobile dans les quartiers historiques: les places étaient devenues des parkings et les rues avaient été engorgées par la circula-

LES PLACES DANS LA VILLE

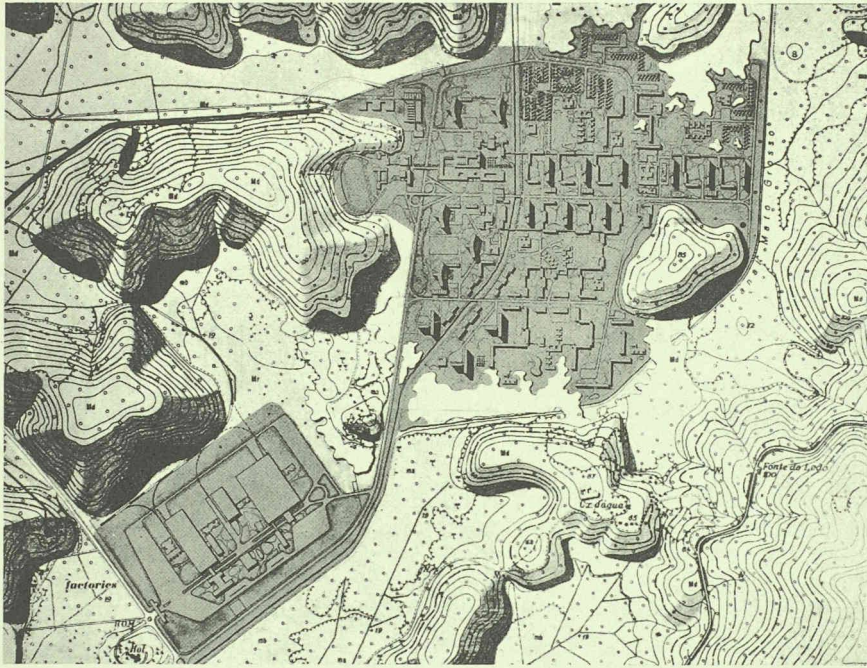


Le centre de la ville de Fresno en Californie. Projet de Victor Gruen et associés.

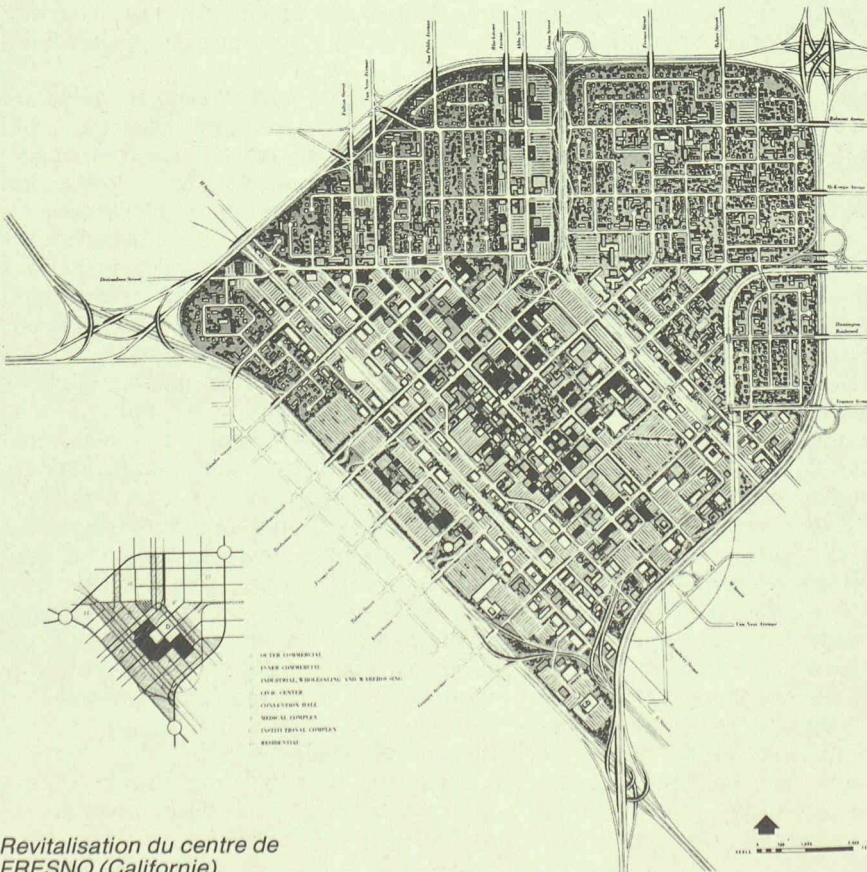


Le centre et la place de la Ciudad de Los Motores près de Rio de Janeiro. Projet de Paul Lester Wiener et José Luis Sert.

LES PLACES DANS LA VILLE



Plan général de la « Ville des Moteurs ».



Revitalisation du centre de FRESNO (Californie).

tion. C'est juste à l'orée de la deuxième moitié du siècle, en 1951 à Hoddesdon, que les congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) entrèrent en matière sur le sujet.

La Lijnban à Rotterdam, le centre de Coventry et l'ensemble de Hötorgcity à Stockholm, toutes constructions du début des années 50 furent les réalisations pionnières de l'architecture moderne en matière d'espaces fermés à la circulation.

L'idée gagna les Etats-Unis, où des espaces réservés aux piétons furent créés dans les années 60 dans bon nombre de villes. Citons ici le projet pour le centre de Fort Worth (Texas) et les réalisations de Fresno (Californie), Hartford (Connecticut), etc.

Puis la pratique se généralisa en Europe. La ville de Cologne déclencha la nouvelle vague et les agglomérations de la plupart des pays suivirent. Les vertus de la rue et des cours entre les bâtiments furent redécouvertes. Les ensembles d'habitations qui, dans un esprit d'ouverture sur la verdure et le soleil, avaient évolué de l'îlot à la barre, retournent à l'îlot, ce qui favorise la mise en valeur des espaces formés par les cours et les rues entre les immeubles.

En 1984, l'Institut français d'architecture a publié un fascicule sur les «Places et monuments».

L'intérêt pour l'espace public est actuellement indéniable mais il faut encore que cet espace favorise avant tout la relation sociale et contribue au développement des institutions de la cité.

Des suites concrètes

Ce sujet ne devrait pas être un simple alibi de routine pour une publication périodique. Il faudrait que cette évocation débouche sur des propositions concrètes.

Pourquoi ne pas associer les communes suisses à une campagne en faveur de la réalisation de forums favorisant la communication et la vie collective. Pourquoi une telle opération ne serait-elle pas lancée dans le cadre des manifestations célébrant le 700^e anniversaire de la Confédération?

Y aurait-il de plus belles manifestations que celles décentralisées sur des forums nouveaux ou anciens des plus importantes localités du pays?

Fulvio Moruzzi

¹ Directeur de l'école des arts décoratifs de La Chaux-de-Fonds.

² Cité par Sert au congrès CIAM de Hoddesdon en 1951.

³ Ortega y Gasset, *Obras completas II* p. 537 et 323, texte espagnol.

⁴ *Livre de Ruth*, III, 11.

⁵ Schmökel, *Le monde d'Ur, Assur et Babylone* (traduction française). Paris 1957, page 127.

⁶ *La Phyx*, Le texte d'origine était plus provocateur que la version présentée ici.

⁷ Jean-Jacques Rousseau, *Le Contrat social*.

LA CHAUX-DE-FONDS: LA PLACE SANS-NOM

Préambule

La Chaux-de-Fonds, 36 000 habitants en 1988, implantée à 1000 mètres d'altitude dans une vallée du Jura est, de par son importance, la troisième ville de Suisse romande. Son histoire moderne commence par l'incendie du village en 1794, et sa reconstruction sur plan orthogonal autour de la place de l'Hôtel-de-Ville, au carrefour des axes routiers interrégionaux. Le développement du village se fait sur un plan d'alignement dès 1835, d'après un système urbain volontariste projetant le futur et respecté avec conséquence jusqu'au début des années 1920. Dès la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'implantation de la gare provoque l'extension longitudinale de la structure urbaine, et le développement d'un « centre linéaire » sur l'avenue Léopold-Robert, et la perte d'identité de la ville ancienne.

Ces dernières années, une politique de réhabilitation de la ville ancienne a porté ses fruits, un mouvement de reflux vers le centre ville a pu être constaté.

Néanmoins, son identité est encore fragile, la ville ancienne subit notamment l'augmentation de la circulation.

La mixité des fonctions subsiste au centre ville, on y trouve de l'habitat et quelques petites entreprises. Toutes les rues sont habitées, il n'y a pas de centre tertiarisé comme dans la plupart des autres villes.

La place Sans-Nom se situe à l'ouest de la ville ancienne, à la jonction des deux tissus urbains, la ville ancienne et le début de l'avenue Léopold-Robert. Il s'agit actuellement d'une place qui n'en est pas une, tout en remplissant certaines fonctions urbaines. Cet espace non aménagé est apparu à la suite de démolitions, il n'a pas été conçu en tant que tel. Les immeubles riverains sont hétéroclites et manquent de cohésion. Pourtant, la place Sans-Nom est en ville un endroit clé. Pouvoir décider de l'aménagement d'un tel endroit, aujourd'hui, est à la fois une chance rare et une grande responsabilité. Or aménager dans un tel cas, c'est nécessairement plus que simplement gérer l'espace disponible. Il s'agit de le construire; un espace non construit ne peut pas être une place: c'est un simple terrain. Et, s'il y pousse de la verdure, au mieux, un jardin public, mais qui ne pourra jamais avoir les fonctions multiples en « toutes saisons » d'une place, l'espace d'une place, les relations d'une place avec les autres éléments qui composent la ville et font l'harmonie de sa vie.

Espacité

Le projet choisi comprend la place, un bâtiment longitudinal et une tour: la place englobe la surface actuelle de la place Sans-Nom, plus une partie de la rue du Marché, une partie des parcelles voisines et la petite place s'ouvrant sur le Conservatoire: la surface réservée aux piétons triple. La pente douce naturelle est maintenue. La superficie est traitée « en dur » et partiellement (un tiers) couverte par une structure transparente. De nombreux bancs publics, un forum avec gradins, jeux, deux terrasses de cafés-restaurants, un nouvel arrêt TC abrité et arborisé, complètent l'aménagement.

Le bâtiment longitudinal délimite la place au nord, à la place du parking actuel, de l'immeuble Marché 18, de la laiterie et de la Brasserie de la Petite-Poste. Celle-ci s'intègre au projet et s'ouvre sur un réaménagement piéton, arborisé, de la petite place faisant face au Conservatoire et à la future Préfecture. Sous le bâtiment, à la hauteur de la rue J.-P.-Droz, une arcade haute de trois étages ouvre la perspective sur l'ancien Gymnase et ses escaliers. Ce bâtiment comprend des commerces, des cafés, des bureaux, et des logements, pour maintenir la mixité typique au centre de La Chaux-de-Fonds.

La tour crée un nouveau symbole du centre ville, point de repère et de ralliement, point de vue attractif sur la ville, ouvert au public. Elle équilibre l'ouverture de la place, fait contrepoids aux tours de Pod 2000 sans les dépasser, tout en étant un bâtiment fonctionnel, abritant divers services communaux et privés. En ouest, une structure entièrement vitrée pour les circulations verticales permet la découverte de la ville de tous les niveaux, en plus de la galerie publique d'observation qui couronne la tour.

Au-dessous de l'ensemble se trouve un garage souterrain assez grand pour répondre aux besoins créés par les nouvelles constructions et la suppression d'une septantaine de places en surface, et assez petit pour ne pas attirer plus de circulation que celle qui existe déjà. Ses accès et sorties sont aménagés en fonction d'un plan de circulation à l'étude, ayant pour objectif la modération de la circulation au centre ville.

Le sens des couleurs

Les couleurs du projet ont souvent surpris le public. Elles n'ont pas été choisies au hasard. Elles correspondent aux trois couleurs naturelles de base. Elles matérialisent les

LES PLACES DANS LA VILLE

trois axes de la structures de la ville, que le projet reprend et affirme: axe longitudinal et axe transversal formant le damier des rues, axe vertical des bâtiments hauts qui jalonnent la ville de points de repère. Elles ont été attribuées aux trois éléments clés du projet en fonction du rôle de chacun:

– bleu pour le bâtiment longitudinal qui recrée le damier d'origine en donnant une bordure bien définie à la place et lui sert d'horizon nord en laissant ouverte la perspective sur l'ancien gymnase...

– rouge pour la tour, nouveau symbole du centre ville, «antenne publique» de l'administration communale, point de rencontre, point de repère, point de vue; un endroit d'où l'on voit loin, qui regarde loin, qu'on voit de loin...

– jaune pour les axes de lumière qui tracent concrètement les principaux itinéraires de circulation piétonne et relie la place aux quartiers voisins.

Le rouge de la tour surtout semblant heurter beaucoup de sensibilités, une variante «adoucie», gris métal aux entourages de vitres rouges, a été étudiée.

En guise de conclusion

Le projet «Espacité» construit la place Sans-Nom. Il ne construit pas «à sa place». Il lui donne son vrai statut, sa vraie vocation. Il respecte ainsi profondément l'esprit qui a fait La Chaux-de-Fonds.

Un esprit d'audace mesurée, de sens pratique, mais aussi de sens de l'histoire, de prévoyance.

Pour prendre un exemple proche de notre sujet, l'avenue Léopold-Robert, fierté des Chaux-de-Fonnières d'aujourd'hui, a été construite en supprimant les jardins qui bordaient l'ancienne Grand-Rue, en démolissant les immeubles qui débordaient dans l'alignement de l'artère nord, comme le fameux «Chandelier d'amour». C'était tout autre chose qu'une simple «folie des grands»: ce geste d'urbanistes a fait passer

La Chaux-de-Fonds de l'état de village à celui de ville.

Espacité s'intègre idéalement à la structure urbaine caractéristique. Le projet reconstitue le tissu urbain du XIX^e siècle, à un endroit où il avait été accidentellement déchiré. Il recrée l'alignement de la ville en damier, là où celle-ci conflue avec la ville ancienne. Il équilibre la masse de Pod 2000, manifestant aussi une volonté d'arrêter là une évolution quelque peu anarchique du centre. Il crée un lien entre les différents espaces publics existants et remet en valeur le Centre ville englobant le Pod la place de l'Hôtel-de-Ville, la place du Marché, la place de la Carmagnole, la place de la Gare...

Le problème était complexe: donner une forme à un espace indéfini né du hasard, et renforcer ses fonctions déjà existantes de lieu de rencontre, de communication, créer une place ouverte à la spontanéité et vivante. Les autorités politiques, après avoir été réservées à l'idée de la «construction d'une place», se sont laissé convaincre par les urbanistes et architectes, puis par le jury, de son choix. Elles ont soutenu le projet unanimement. La population a visité en grand nombre l'exposition, le vote a eu lieu en connaissance de cause, pour soutenir un projet audacieux et volontaire, qui crée une zone piétonne de grande qualité et d'une grande diversité au centre ville de La Chaux-de-Fonds.

*Sylvie-F. Moser,
urbaniste de la ville*

Sources:

- Programme du «Concours d'idées pour la construction de la place Sans-Nom» (service d'urbanisme);
- Rapport du jury (service d'urbanisme);
- Plaquette de l'exposition «Espacité» (Adequa).

*La Chaux-de-Fonds,
maquette du projet Espacité.*



LAUSANNE, PLACE DE LA RIPONNE

Il y a quelques années, les Lausannois illustraient volontiers les échecs ou les maladresses de leur urbanisme en citant la Riponne. Cette référence négative est plus rarement évoquée aujourd'hui. Usure ou

un concours public en 1833 pour édifier une halle aux blés. Le projet du lauréat Henri Fraisse répond parfaitement à l'attente. Il propose un véritable espace urbain, bien adapté à son rôle économique et social. Si

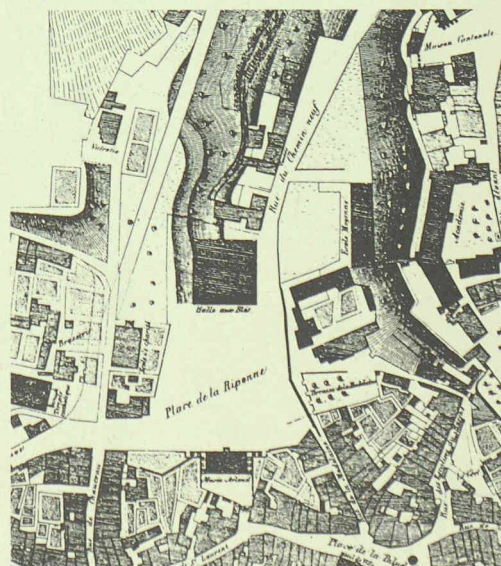


assimilation? Elle reste toutefois comme une démangeaison, on sait qu'elle existe, mais on préfère ne pas y penser, on sait aussi que gratter réveillera la vieille douleur. Son réaménagement sera-t-il affaire de courage? L'audace ne fait heureusement pas défaut à Lausanne, les grands projets qui jalonnent son existence en témoignent... L'histoire de la Riponne est une histoire moderne puisqu'elle débute avec le XIX^e siècle. Jusque-là, en effet, le vallon de la Louve à l'ouest de la cité avait résisté à l'extension urbaine, n'étant habité que jusqu'à l'actuel musée Arlaud. La nécessité de reconstruire un pont et le manque d'une place permettant aussi bien le marché, le dépôt du bois de feu que les grandes manifestations conduisent les autorités, dès 1812, à réaliser une grande plate-forme après voûtage de la Louve et comblement. Il s'agit là de la première intervention d'envergure sur la topographie lausannoise mais, déjà, il avait fallu de nombreuses années de tergiversations avant d'y parvenir. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui (avec le Flon, la Pénétrante ou le Rôtillon) que Lausanne souffre de ses fonds de vallée.

A la Riponne, cela avait tout de même bien commencé: l'essor de la ville et de son marché amène le Conseil communal à lancer

seul le bâtiment principal, la Grenette (halle aux blés), est construit, l'espace qu'il délimite n'en est pas moins exemplaire. Peu à peu bordée par d'autres édifices publics – musée Arlaud, halle aux bois, écoles, église méthodiste – la place de forme approximativement carrée constitue un support idéal pour de nombreuses fonctions urbai-

Plan de 1838.

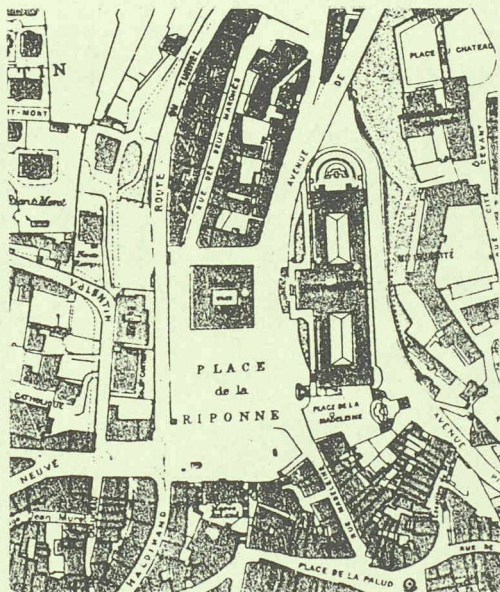


LES PLACES DANS LA VILLE

nes collectives. La Riponne vit alors ses belles heures.

Le XIX^e fut ainsi le siècle de la construction de la place, de son encerclement par la ville, de sa transformation en espace urbain et de son adoption par les Lausannois. Le XX^e sera celui de sa destructuration, aboutissant à sa négation affective. Le premier grand traumatisme est sans conteste la construction du Palais de Rumine. Masquant le flanc du vallon, obturant les relations avec la cité,

Plan de 1912.



ce gros gâteau prétentieux est planté au mépris de tout son environnement. Cette architecture vaniteuse, plusieurs fois répétée à cette époque (Hôtel des postes, banques) n'est d'ailleurs pas sans rappeler certaine tendance de l'architecture contemporaine vaudoise. L'inadéquation du Palais à sa fonction en fera, un demi-siècle après son inauguration (1908), une des raisons de l'exode de l'Université en périphérie.

Avant d'en arriver là, on envisage la démolition de la Grenette qui « compromet une vision globale de la façade du Palais de Rumine et en altère le prestige » (Conseil communal). Elle va survivre encore jusqu'en 1933. Après sa démolition, ce sera le tour des immeubles qui la bordaient au nord et ceux de la rue de l'Université. La première période de la dégradation de la Riponne se termine: pendant trente ans, on a voulu l'adapter au Palais de Rumine. Pendant les trente ans qui suivent, on voudra l'adapter à la voiture.

D'une certaine manière, la colonisation de la surface par les automobiles, jusqu'à l'occupation totale en 1960, n'était pas grave: aucune infrastructure n'en empêchait l'occupation temporaire pour les activités les plus diverses. Marchés, fêtes foraines, cirques ou « picoulets » pouvaient encore s'y dérouler. C'est la construction du parking qui va lui donner le coup de grâce: le surdimensionnement de la rue du Tunnel, l'in-

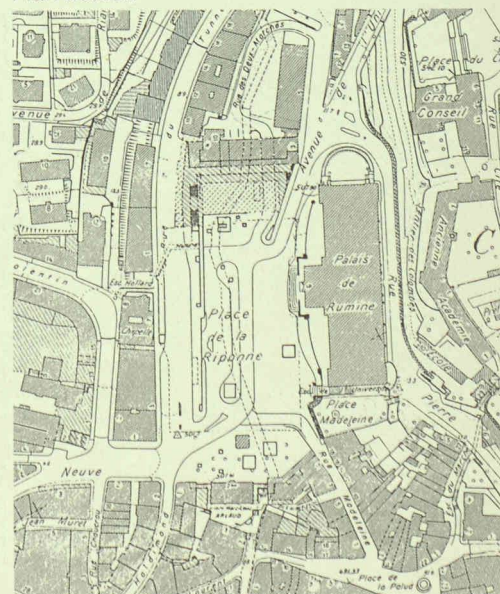
version de la circulation aux entrées, le calcul « au mince » des structures interdisant l'installation d'équipements importants (chapiteaux), vont hypothéquer toute appropriation des deux tiers de la place pour une majorité d'usages et d'usagers...

Le plus grave est que tout cela était prévisible: « Même si la construction de la première étape du parking a augmenté le nombre de données parfois contraignantes à respecter lors de l'étude définitive de la surface (en particulier le dispositif d'accès au parking dictant le tracé des circulations automobiles et l'élargissement de la rue du Tunnel accentuant l'effet de couloir de la place), nous pensons qu'il est possible de redonner à ce seul grand espace libre du centre de la ville l'échelle d'une place réservée aux piétons... » (préavis au Conseil communal pour la 2^e étape et l'aménagement de la surface, 1971). Eh bien, on a vu, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, que ce soit la suppression du parking en surface qui ait rendu la place inutilisable...

La Riponne n'est pas un cas isolé. Qui démontrera le processus qui permet de tels échecs, dira comment les décideurs sont amenés à choisir d'abord sur la base de critères normatifs et économiques que le miracle des chiffres rend plus rassurants que les critères esthétiques, sociaux ou affectifs? Qui fera enfin le procès des normes professionnelles qui présentent comme minimal ce qui est « optimal » et qui sont érigées en lois?

Il y a deux façons d'aborder la question de la restructuration de la Riponne. La plus simple serait d'en nier l'existence, achevant ainsi la logique qui a prévalu jusqu'ici. Conserver la « zone piétonnière » pour les marchés, construire sur la zone des circulations (le tiers central) un bel immeuble administratif, par exemple en poursuivant au sud le

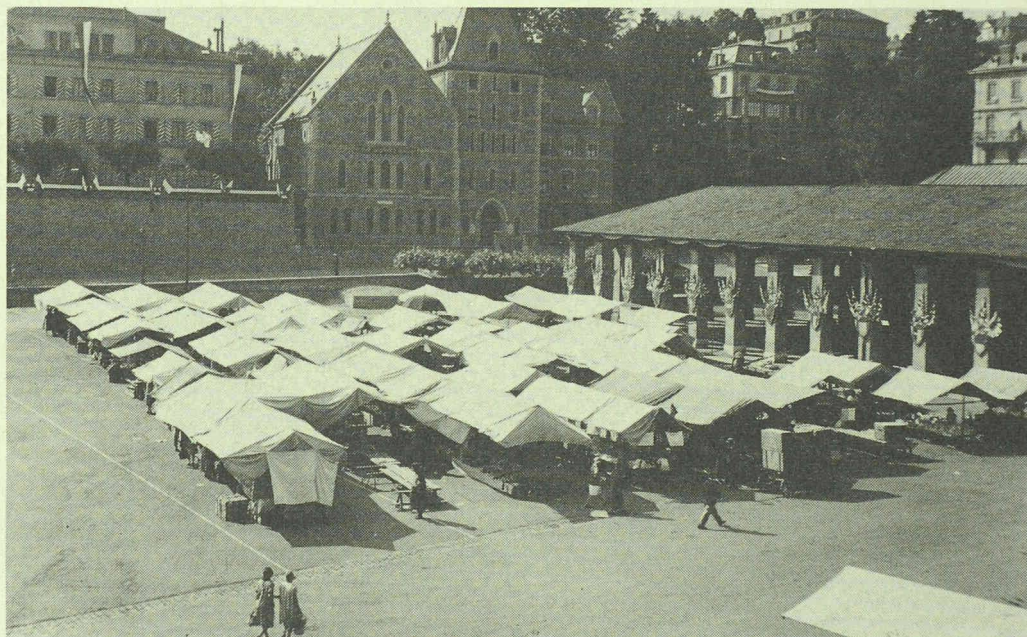
Plan actuel.



LES PLACES DANS LA VILLE

peigne projeté le long de la rue du Tunnel, assurerait la récupération de terrain bon marché et lèverait toute ambiguïté: le grand espace public du centre ville, c'est à Bellevue qu'il se trouve. En réalité, ce qui permettra une véritable réhabilitation, c'est un projet (c'est-à-dire un programme) d'espace urbain dépassant la simple appréciation géométrique des lieux. En attendant une réflexion plus complète, on peut tracer quelques pistes.

d'identification. Il faudra séparer la rue du Tunnel (claustra?) et démythifier le Palais de Rumine, ouvrir ses terrasses, l'agrandir au besoin par des adjonctions le mettant en contact avec la place. Ce n'est pas un palais florentin intouchable. Le «marché» couvert sera le point de focalisation du regard et des activités, stimulera l'envie de s'arrêter. Implanté au nord, il recréera les conditions spatiales du XIX^e siècle. Implanté au sud, il valorisera de nouvelles approches du Palais



– Animation: avec la démolition de la Grenette, c'est un élément essentiel de la vie sociale qui disparaît. Un «marché couvert», dans notre climat lémanique, est probablement l'équipement qui manque le plus. Pas tant dans son acception première d'ailleurs, encore que le marché des artisans en hiver y trouverait son compte, mais comme structure d'accueil permanente. On trouverait là un refuge pour les orchestres ou les théâtres de rue, un abri pour toutes sortes d'exhibitions, un lieu de rendez-vous. Malgré son nom, c'est une réponse, autre que celle systématiquement mercantile des rues piétonnes, à la question de l'animation. (L'autre réponse, c'est le logement).

– Circulation: l'aménagement actuel est le fruit d'une simple mise en sous-sol des places de parc. Il faut maintenant débarrasser la surface de la circulation. Supprimer la station d'essence, modifier les accès au parking, créer de nouvelles trémies sur la rue du Tunnel (ou au sud de la place), déplacer les arrêts de bus.... La fermeture prochaine de la rue Haldimand offre probablement de nouvelles perspectives à cette recherche.

– Espace: l'espace actuel n'est qu'un vide. Le rendre viable nécessite de nouvelles délimitations et la réalisation d'éléments

de Rumine. Comme en 1810, le projet reste à faire. Saura-t-on donner une nouvelle qualité à cet espace méprisé pendant un siècle, où chaque intervention a toujours été conçue pour elle-même, sans référence à un tout? La place n'est pas un simple trou dans le réseau urbain, ni une dilatation hasardeuse de celui-ci. Elle doit être un événement. Plus que la rue, qui ne permet plus le développement au sens de l'appartenance (motorisation, banalisation de l'espace, vitesse), c'est elle qui détermine le genre de pratique urbaine que vont vivre les citoyens. C'est là, avec plaisir de l'œil, l'enjeu de la restructuration de la Riponne.

Jean-Luc Kolb,
architecte-urbaniste

CAROUGE – LA PLACE DU MARCHÉ

Située au centre de la ville de Carouge, la place du Marché possède un charme particulier. Son profil bombé, ses deux rangées de platanes, son mobilier urbain ainsi que la disposition spatiales des édifices qui l'entourent contribuent pour l'essentiel à ce caractère particulier. C'est par lettres-patentes du 6 juin 1777 que le marché de Carouge trouve son origine¹. Deux ans plus tard le plan établi par Vincenzo Manera indique la place dans son emplacement et ses dimensions actuels². Toutefois, ce n'est qu'en 1785 que des documents attestent que cette place porte effectivement le nom de «place du Marché». Les 32 platanes seront plantés le 23 juin 1808 et les bornes en roche reliées par des barres de fer posées en 1823. Le portique de l'église qui contribue largement à la scénographie de la place est achevé en 1826 par l'architecte Luigi Bagutti. De com-

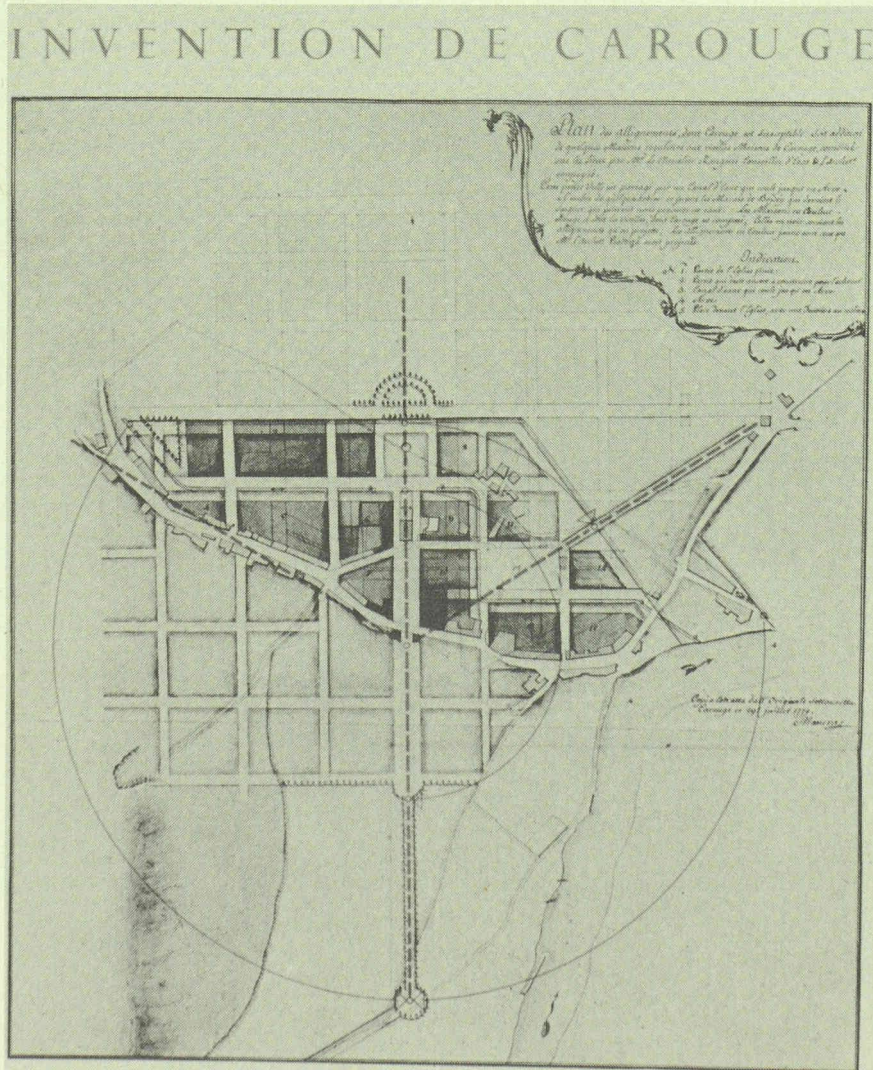
position symétrique, il correspond à l'axe de la place³.

Parmi les autres éléments d'importance, citons la fontaine dessinée par l'architecte Blavignac en 1867 et dont l'édification est achevée en juillet 1868.

Ainsi, il est important de relever que la place du Marché s'est constituée au gré d'aménagements successifs et répondant à des fonctions et usages déterminés.

A l'origine, son nivellement correspond à un profil bombé destiné à faciliter l'écoulement des eaux de pluie; le mobilier urbain (bornes reliées par des barres de fer et bancs Récamier) a pour origine des fonctions particulières: points d'attache pour le bétail et les chevaux, bancs publics. Végétation urbaine par excellence, les platanes forment un écran végétal devenu majestueux et contribuent à définir l'espace de la place. Mais surtout, il convient de relever que la topographie du lieu, les plantations et le mobilier urbain forment un tout, chacun de ces éléments participant à l'effet d'ensemble.

La place du Marché figure au centre du plan Manera (1799). Sur le présent document on voit clairement le principe d'axialité qui a fondé la composition.

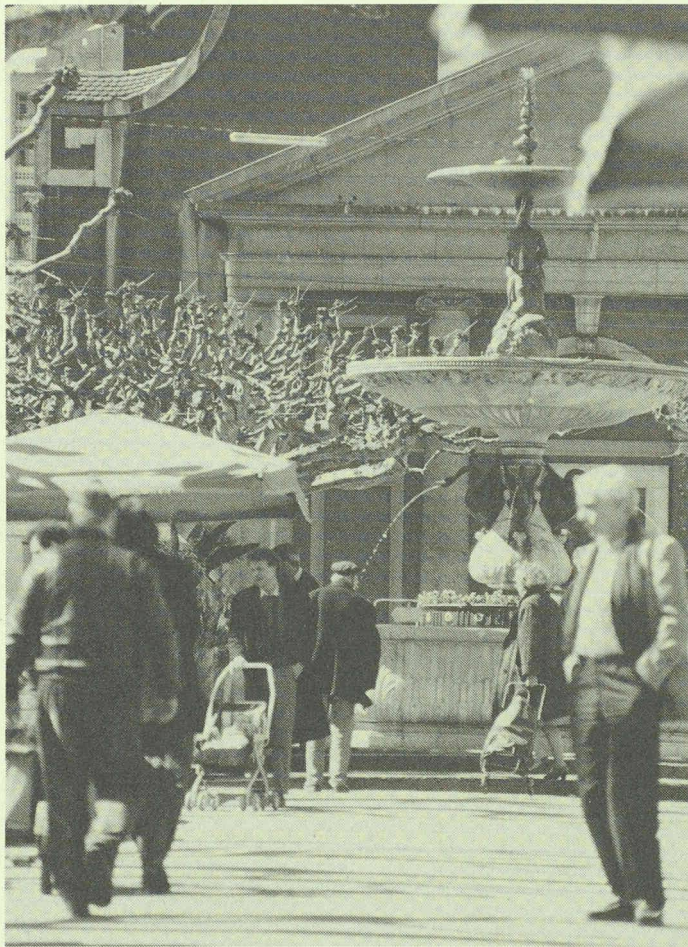


Éléments de composition

Si l'on analyse la nature de l'espace urbain, on constatera que la place possède, à ses quatre angles, des échappées visuelles. Toutefois, l'ordonnance des façades qui la bordent contribue clairement à la délimitation de cet espace urbain, qui demeure parfaitement inscrit dans le jeu des perspectives fuyantes. C'est dans son remarquable ouvrage sur «l'invention de Carouge», qu'André Corboz a analysé les principes de composition spatiale qui fondent les cinq principaux plans directeurs établis entre 1772 et 1783. D'inspiration baroque, ces tracés inspirés du plan en damier créent un espace visuel construit sur des échappées. Pour la place du Marché, l'influence des éléments ajoutés entre 1823 et 1868 (mobilier urbain, facade de l'église et fontaine) mérite toutefois d'être relevée. Ces ajouts sont en fait basés sur le principe de l'axialité et de la symétrie, un thème qui dominera les conceptions éclectiques et néoclassiques du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, à Carouge, cette place du Marché a conservé un caractère unique. Ni la place de Sardaigne, ni la place de l'Octroi, dont l'aménagement a été achevé au cours des années 1980, ne possèdent tous les «ingrédients» d'une telle composition urbaine, laquelle intègre tout à la fois des bâtiments, des plantations et un mobilier urbain caractéristique. Mais il convient aussi d'être conscient que les diverses activités qui se déroulent dans l'espace de cette pla-

LES PLACES DANS LA VILLE



Un espace où l'architecture, le mobilier urbain et les plantations forment un tout. Est-ce pour cette raison que le développement des activités sociales y est particulièrement propice?

ce, tels que le marché, le marché au bétail, les terrasses de café, le lieu de rencontre et de promenade, tout comme les arcades des immeubles qui la bordent sont aussi des éléments qui pèsent d'un poids déterminant pour donner à cette place un caractère qui demeure unique dans le canton de Genève.

Pierre Baertschi

¹ Voir à ce sujet J. Tagini, le marché de Carouge, in *Folklore suisse*, fascicule 5/6, 1979, Bâle.

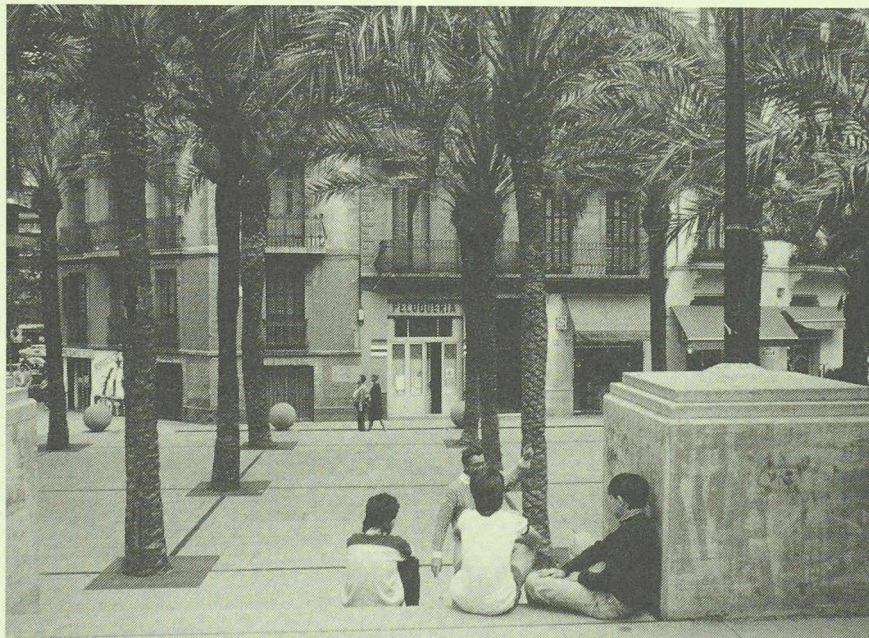
² Concernant les origines de la fondation de la ville de Carouge, voir l'ouvrage d'A. Corboz, *Invention de Carouge 1772-1792*, Editions Payot, 1968, Lausanne.

³ Les étapes principales de la construction de l'église sont résumées dans l'ouvrage de P. Baertschi et I. Schmid, *Carouge, ville nouvelle du XVIII^e siècle*, Georg Editeur, 1989, Genève. Figure également dans cette publication l'intégrité des façades de la ville dessinées à l'échelle 1:200.



La place un jour de marché.

COMMUNIQUÉ ESCAPADE DE LA FUS À BARCELONE



Place de Navas, Barcelone.

Durant cette dernière décennie, Barcelone a connu une mutation profonde.

Les rénovations des bâtiments anciens ont été suivies par la restructuration des places, des rues, des avenues, des parcs, des jar-

dins existants, ainsi que par la création de nouveaux espaces publics.

Dans un souci particulier de relations territoriales de la ville à la mer ou à la montagne, l'autoroute parallèle à la mer a été dénivelée en contrebas et l'accès piétonnier, depuis la ville ancienne jusqu'à la nouvelle zone de délasserment longeant la mer, est réalisé par des passerelles ponts-levis terminées par des rampes en spirales. La modification du tracé du chemin de fer, en cours de réalisation, permet de réhabiliter toute cette partie sud de la ville face à la mer.

Tous les quartiers des plus anciens aux plus récents sont dotés de réalisations très différentes où l'imagination, la créativité sont débordantes, tout en respectant la même affectation.

Construire ou réhabiliter la ville par ses vides, c'est lui donner un confort, un caractère, lui faire un cadeau.

L'agglomération barcelonaise réalise ces prestigieuses opérations selon le «Plan métropolitain» de 1975. Par ce plan, la ville a réussi à maintenir des réserves foncières pour réaliser des espaces verts.

*Desanka Petrovic,
architecte-urbaniste*

Le/la soussigné(e) souhaite

- Adhérer à l'ASPAN (ASPAN – SO)
- Recevoir des renseignements sur l'ASPAN
- Recevoir la liste des publications de l'ASPAN

Nom _____ Prénom _____

Profession _____

NPA/Localité _____

Date _____ Timbre/Signature _____

A adresser à Monsieur Beat PLATTNER
Secrétaire de l'ASPAN – SO
Carbaccio 7
1950 Sion

STRUCTURE ET DYNAMIQUE ÉCONOMIQUES ET GÉOGRAPHIQUES D'UN ESPACE FONCIER

Vingt ans de transactions foncières dans le canton de vaud

Que représente le marché foncier vaudois entre 1963 et 1984?


Que signifient les 76 203 transactions dans le canton de Vaud sur une période de vingt-deux ans, soit 3464 ventes en moyenne par année? Comment juger dans l'absolu les 51 955 hectares vendus pendant la même période?

A la demande du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports, V. RUFFY a mené une étude et en présente aujourd'hui les résultats.

Partant des caractéristiques d'une époque et d'un milieu, l'auteur cherche d'abord à définir les liens unissant l'économie générale et l'économie foncière. Dans un deuxième temps, il cherche à mieux connaître les acteurs qui animent ce marché, quels sont les rôles et les responsabilités de ces derniers dans l'organisation de l'espace et l'aménagement du territoire. Il tente, dans un troisième temps, de repérer les foyers géographiques les plus actifs, les endroits où les prix « flambent ». Enfin, dans un quatrième temps, après avoir analysé les relations entre espace, territoire et sol, il examine les interactions entre propriété privée et aménagement du territoire, s'interroge sur la pertinence de la politique menée dans ce domaine et sur le rapport que notre société entretient avec le sol.

Ce travail, en creusant certains problèmes méthodologiques et en démontrant l'intérêt qu'il y aurait à prendre en compte les effets de la plus-value foncière dans l'économie générale et nationale, dépasse le cadre de l'analyse régionale.

Au moment où, en Europe et ailleurs, l'on s'inquiète des placements spéculatifs et de la flambée des prix des terrains, les éléments de cette analyse sont d'une brûlante actualité.



Commande à adresser à	M. Victor RUFFY Sur la Place CH 1054 MORRENS
Titre de l'ouvrage	STRUCTURE ET DYNAMIQUE ÉCONOMIQUES ET GÉOGRAPHIQUES D'UN ESPACE FONCIER Cet ouvrage comprend environ 400 pages, broché Thermo
Edition	août 1989
Prix	Fr.s. 47.- l'exemplaire (plus frais d'envoi)
Veuillez me faire parvenir _____ exemplaire(s) à l'adresse suivante:	
Nom:	_____
Prénom:	_____
Adresse:	_____
NPA/Localité:	_____
Pays:	_____
Signature:	_____